

Conduite de la politique nationale dans les régimes parlementaires

Par **Paulinechmbrt**, le **25/11/2015** à **15:31**

Bonjour,

J'ai une dissertation de droit constitutionnel à faire, j'ai beau faire des recherches, je bloque complètement.

Le sujet est: Qui conduit la politique nationale dans les régimes parlementaires ?

J'ai déjà défini les notions "politique nationale et "régimes parlementaires" et fais une introduction mais je ne trouve aucune idée, aucune problématique intéressante et qui rentre dans le sujet.

Voici mes quelques recherches:

I) Le model parlementaire : collaboration des pouvoirs (exécutif/ législatif)

- gouvernement participe au législatif
- parlement participe a l'exécutif
- droit de dissolution

II) la pratique : c'est le gouvernement qui fait la politique nationale

- régime parlementaire évolue vers régimes d'assemblée (France III et IV)
- rééquilibrage des pouvoirs au profit de l'exécutif (on encadre l'action du parlement, ex: Allemagne + l'exécutif est plus légitime)

Sinon je pensais faire la distinction entre régime parlementaire mono et bi représentatif mais je ne suis pas sure.

J'ai l'impression de tourner autour du sujet et de plutôt parler des caractéristiques d'un régime parlementaire.

Pouvez vous m'aider ?

Merci d'avance

Par **rouxa**, le **07/12/2015** à **11:23**

Salut,
J'ai le même sujet et je galère aussi ! :/

T'as eu un corrigé depuis ?

Merci de ta réponse